
Adresse du président du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour au citoyen représentant, président de la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du président du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour au citoyen représentant, président de la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 453-454;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0453_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

l'ame, elle nous a fait connoître de plus en plus le prix de la liberté, le premier don du ciel et le germe de la vertu.

Le français étoit encore comme sont les autres peuples à genou sous un sceptre de fer, vous l'avez relevé et délivré du tiran titré et de beaucoup d'autres scelerats qui se déguisoient sous le manteau du patriotisme; il y en a peut être encore; mais lorsque l'on est parvenu à abattre les plus grands, les tyranes n'échapperont pas à la vigilance des corps constitués et au glaive de la justice; elle va reprendre son cour, elle n'atteindra plus que les coupables.

La promesse que vous en donnés dans votre adresse et de ne pas quitter vos postes que le vaisseau de la République qui approche le port ne soit entré et qu'il n'y soit en sureté, comble de joye les vrais français.

La gloire d'avoir établi la plus belle république de l'univers, la mieux organisée sera le prix de vos pénibles travaux et la reconnaissance se perpétuera dans les générations futures et vous immortalisera dans les fastes de l'histoire comme le philosophe genevois les cendres duquel vous venez de faire transporter au panthéon.

Salut et fraternité.

Les juges composant le tribunal du district de Baume.

Suivent 3 signatures.

s

[Les juges arbitres, commissaire national et greffier du tribunal du district de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (55)

Liberté, Égalité, unité et indivisibilité
de la République ou la mort.

Haine aux tyrans et aux conspirateurs.

Citoyens Representans

Nous avons lu avec intérêt, attendrissement et admiration votre adresse au peuple français. Elle rend d'une manière énergique et vraie, les sentimens dont vous avez toujours été animés, ceux de l'humanité et de la justice; elle sera dans tous les tems le fanal qui nous éclairera dans la pratique des vertus républicaines, comme vous serez dans toutes les circonstances notre unique point de ralliment elle sera la terreur du coupable, la consolation et l'appui de l'innocent et l'esperance de l'homme égaré; agreez en, citoyens Representans, nos sinceres remerciemens ainsi que des decrets qui émanent de votre sagesse.

Vous allez ranimer le commerce, faire fleurir les sciences et les arts, donner de l'essor au genie, exciter les talens, electriser les âmes en les dirigeant vers la vertu, la probité et la

justice; enfin en vivifiant toutes les parties de la République.

Que n'avons nous pas à esperer de vos sublimes travaux qui feront à jamais l'étonnement et l'admiration de l'univers! que de droits vous aquerez à notre reconnoissance et lorsque vous aurez achevé votre glorieuse carrière, vous viendrez dans vos foyers et dans le sein de vos familles jouir avec satisfaction des fruits de vos veilles et des bénédictions sans nombre du peuple entier qui vous devra son bonheur.

Vive la République, vive la Convention!

Suivent 6 signatures.

t

[Le président du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour au citoyen représentant, président de la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (56)

Liberté, Égalité, fraternité.

Citoyen President

Je suis chargé de t'adresser l'adresse du comité que je préside, relative à celle de la Convention nationale au peuple français. Elle ne sauroit assés exprimer les sentimens d'admiration et de reconnoissance dont nous sommes penetrés pour nos vertueux Legislatteurs.

Salut et fraternité.

Signature du président.

[Le comité révolutionnaire du district de Saint-Flour à la Convention nationale, s. d.] (57)

Citoyens representans du Peuple

Nous n'avons pas impunément été attachés au char de la Revolution. Lorsque nous avons vu l'hydre du despotisme et tous ses adherans terrassés, le fanatisme abbattu et ses hochets dérobés à nos yeux qu'ils blessaient depuis si longtems; l'expulsion totale de nos ennemis hors de notre territoire; ceux de l'interieur contenus par l'établissement et l'action du gouvernement révolutionnaire; les victoires et les avantages signalés remportés par nos braves frères d'armes sur les satellites des tyrans coalisés contre nous; les conspirations, les factions les plus secrettes, et le plus horriblement ourdies, aussitôt découvertes et déjouées; Ces infames conspirateurs, ces hommes de sang, nés pour la honte et le malheur du genre humain, jugés d'après la loi et trainés à l'échaffault, malgré le caractère auguste dont la plupart d'entr'eux étoient revetus; quand nous voyons, enfin la justice et l'humanité à l'ordre du jour remplacer la terreur; les arts et métiers encouragés et sou-

(55) C 324, pl. 1392, p. 21.

(56) C 324, pl. 1392, p. 29.

(57) C 324, pl. 1392, p. 30.

tenus; le commerce et les manufactures régénérées; l'agriculture protégée; les talens et les vertus appellés a consolider la Revolution, comme les plus fermes appuis de la liberté; nous nous sommes dit, a l'époque de chacun de ces evenemens et nous ne cessons de répéter : voila des ouvrages dignes de la Convention; a elle seule appartient de montrer tant d'amour pour la patrie, tant d'énergie avec tant de sagesse, tant de courage avec tant de lumieres.

La Convention a été et sera toujours notre point de ralliement, inviolablement attachés aux principes qu'elle a toujours manifestés, et qu'elle vient d'étaler dans la sublime et intéressante adresse au Peuple français, qui entraîne l'admiration de tout coeur né sensible et généreux, nous ne nous séparerons jamais d'elle; ses sentimens seront toujours les nôtres; nos pas se guideront sur les siens; nous lui conserverons cette confiance entière que nous lui avons vouée des le moment de son installation; et en cas d'un pressant danger, nous volerons a son secours.

Voila, citoyens representans, dans la plus exacte sincerité, notre profession de foi, restes fermes et inébranlables a votre poste; continues de faire et d'assurer le bonheur du peuple; c'est a quoi vous invitent les membres du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour.

Suivent 8 signatures.

u

[*Le comité révolutionnaire du district d'Ervy au président et membres de la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (58)

Liberté, Égalité.

Citoyens

Votre adresse aux français, est une nouvelle preuve de votre amour pour la patrie; la trame qui veut encore s'ourdir trouvera son ecueil dans l'indivisibilité des véritables Républicains.

Il y avoit longtems que la nature réclamait les droits de l'homme. Elle a été accueillie, vous en etes les plus fermes appuis, et nous jurons de vous seconder jusqu'à la mort.

Jamais il n'y aura de successeur au tiran, dont la société est purgée. La nation en a vaincu les plus grands partisans de l'interieur de la France, et bientôt ceux de l'exterieur. La défiance et les mesures de sureté nous garantiront des emissaires, envelopés d'un voile patriotique que pour nous mieux surprendre.

Robespierre étoit un habile scelerat, il n'a pas échappé a votre justice et a votre sévérité, notre tâche est d'en découvrir les ramifications. Nous la remplirons en ne cessant de vous féliciter et de dire *Vive la Convention*.

Salut et fraternité.

MIGNON, *président et 9 autres signatures.*

(58) C 324, pl. 1392, p. 22.

v

[*Les citoyens d'Isigny, assemblés au temple, à la Convention nationale, extrait des registres du corps municipal, le 30 vendémiaire an III*] (59)

Legislateurs

C'est au milieu des transports d'allegresse, que vient de nous faire éprouver la lecture de l'adresse au français, que la commune d'Isigny rassemblée au temple pour celebrer la fête de la decade et le triomphe des armées republicaines, a voté avec enthousiasme et par acclamation qu'elle vous adresseroit les expressions de sa reconnaissance.

Ce sont des sentimens que vous y avez tracé et ce sont ceux de tout citoyen sincerement animé du bonheur de sa patrie.

Continuez, Citoyens representans, vos glorieux travaux ne seront pas perdus pour la postérité, et ils vous assurent son admiration.

Pour extrait sincere et conforme.

JARIEL, *maire*, JEAN, *secrétaire*.

w

[*La municipalité et le conseil général de Saint-Chamond à la Convention nationale, s. d.*] (60)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans,

Graces immortelles vous soyent rendues; vous venés d'assurer à jamais le triomphe de la république, en proclamant les vérités immuables contenues dans votre adresse au peuple français; elles seront désormais la seule boussole qui le guidera dans ses démarches comme vous serez constamment son seul point de ralliement et les seuls regulateurs de son opinion et de sa conduite.

Guerre à mort aux tirans, aux fripons et a ces hommes de sang qui ne sçauraient survivre au regne de la justice, seul fondement des républiques; qu'ils tremblent ces hommes qui voudroient continuer le systeme affreux de la terreur. La foudre morale les a déjà atteint, celle du peuple sçaura en delivrer le sol de la liberté.

Continués, dignes representans a faire un aussi bon usage du pouvoir dont le peuple vous a revetu, il est sans bornes, comme sa confiance, pulvérisés les hypocrites et les ambitieux; que la vertu et la probité soyent sans cesse à l'ordre du jour et vous aurés dignement rempli l'attente des vrais republicains.

(59) C 324, pl. 1392, p. 25.

(60) C 324, pl. 1392, p. 17.